

<http://www.universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article3796>



A Paris, un policier qui avait insulté une femme victime d'agression sexuelle a été condamné en appel au civil



- Thématiques - Démocratie -
Date de mise en ligne : samedi 8 février 2025

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Dans un message vocal laissé par erreur sur le répondeur de la plaignante, le policier la traitait à plusieurs reprises de « pute ». Au pénal, le policier avait été relaxé en première instance par le tribunal de police, qui avait considéré que ces injures ne constituaient pas une « injure non publique en raison du sexe ».

Le Monde avec AFP 8 février 2025